

DELIBERATION N°3

<p align="center">Compte-rendu des décisions prises en vertu de la délégation d'attributions consentie par délibérations des 4 avril 2008 – 3 février et 14 mai 2009</p>

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*Effectif légal : 39
Nombre de conseillers en exercice : 39
Nombre de présents : 32
Nombre de votants : 38*

LE 16 DECEMBRE DEUX MILLE DIX

Le Conseil municipal de la Ville de DIEPPE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation en date du 9 décembre et sous la présidence de Monsieur Sébastien JUMEL, Maire.

Sont présents : M. JUMEL Sébastien, M. FALAIZE Hugues, M. Thierry LEVASSEUR (à partir de la question n°10), Mme DELANDRE Béatrice, M. TAVERNIER Eric, M. LECANU Lucien, Mme LEGRAND Vérane, M. LEFEBVRE François, Mme CHARRETON Emmanuelle, Mme GAILLARD Marie-Catherine, M. ELOY Frédéric, Mme FARGE Patricia, M. CUVILLIEZ Christian, Mme COTTARD Françoise, M. BEGOS Yves, Mme CYPRIEN Jocelyne, M. LAPENA Christian, M. VERGER Daniel, Mme LEGRAS Liliane, Mme DUPONT Danièle, Mme MELE Claire, M. BREBION Bernard, M. DUTHUIT Michel, M. MENARD Joël, Mme AVRIL Jolanta, M. BOUDIER Jacques, Mme EMO Céline (à partir de la question n°10), Mme SANOKO Barkissa (à partir de la question n°5), M. PAJOT Mickaël, Mme LEMOINE Françoise, M. CHAUVIERE Jean-Claude (jusqu'à la question n°35), Mme THETIOT Danièle (jusqu'à la question n°35), M. HOORNAERT Patrick, Mme ORTILLON Ghislaine (à partir de la question n°10), M. GAUTIER André, M. BAZIN Jean.

Sont absents et excusés : M. LEVASSEUR Thierry (jusqu'à la question n°9), Mme AUDIGOU Sabine, Mme EMO Céline (jusqu'à la question n°9), Mme GILLET Christelle, Mme SANOKO Barkissa (jusqu'à la question n°4), M. CHAUVIERE Jean-Claude (à partir de la question n°36), Mme THETIOT Danièle (à partir de la question n°36), Mme ORTILLON Ghislaine (jusqu'à la question n° 9), Mme OUVRY Annie.

Pouvoirs ont été donnés par M. LEVASSEUR Thierry à M. TAVERNIER Eric (jusqu'à la question n°9), Mme AUDIGOU Sabine à M. LECANU Lucien, Mme EMO Céline à M. LAPENA Christian (jusqu'à la question n°9), Mme GILLET Christelle à M. LEFEBVRE François, M. CHAUVIERE Jean-Claude à Mme LEMOINE Françoise (à partir de la question n°36), Mme THETIOT Danièle à M. HOORNAERT Patrick (à partir de la question n°36), Mme ORTILLON Ghislaine à Mme LEMOINE Françoise (jusqu'à la question n°9), Mme OUVRY Annie à M. BAZIN Jean

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : M. PAJOT Mickaël

.../...

M. Sébastien JUMEL, Maire, rappelle que les décisions prises depuis la précédente séance du Conseil, en vertu de la délégation d'attributions consentie par délibérations des 4 avril 2008, 3 février 2009 et 14 mai 2009, ont été portées à la connaissance des conseillers municipaux :

→ Convention d'occupation à titre précaire et révocable en date du 1^{er} octobre 2010 pour l'attribution d'un logement 24 rue Alexandre Legros – Ecole Broglie à Dieppe à M. Pierre LEDUC – Coût mensuel du loyer : 340 €,

→ Mur de soutènement de la rue des Falaises à Dieppe – travaux de maçonnerie / pierre de taille – Titulaire : Société Normandie Rénovation – Coût : 134 493,76 € HT,

→ Mission de paysagiste urbaniste conseil – Titulaire : Atelier Paysage et Lumière – Durée : 60 mois, renouvelable 2 fois par reconduction expresse et par période de 12 mois, pour un prix global et forfaitaire de 362 420 € HT

→ Fourniture et mise en œuvre de liaisons hertziennes – Titulaire : Société NTI – Coût : 13 130 € HT,

→ Installation dans la ville de sculptures monumentales par le sculpteur Jean Marc de PAS – Durée du prêt à titre gratuit : 18 mois, de juillet 2010 à janvier 2012,

→ Contrat de maintenance annuelle SGBD Oracle – Titulaire : Géomap Infrastructures Solutions - Durée : du 1^{er} janvier au 31 décembre 2011 (période non renouvelable) – Coût : 950 € HT,

→ Contrat d'assistance et de maintenance logiciel Atal II – Titulaire : Société Aductis - Reconduction pour une deuxième période de douze mois du contrat n° 08.260, à partir du 1^{er} janvier 2011 — Montant annuel de la prestation : 3 011,76 € HT,

→ Maintenance des logiciels Géomap – Autorisation du droit des sols – Titulaire : Société Géomap Infrastructures Solutions – Renouvellement du contrat n° 09-086 pour une première période de 12 mois à partir du 1^{er} janvier 2011,

→ Maintenance du progiciel de gestion des bibliothèques – Titulaire : Société Ex Libris – Avenant n° 1 pour le renouvellement du marché n° 09.362 pour une première période de douze mois à partir du 1^{er} janvier 2011,

→ Remplacement des garde-corps au centre balnéaire – Titulaire : Entreprise AFI – Coût : 29 686 € HT,

- Acquisition de sanitaires publics automatiques neufs pour la Ville de Dieppe – Option sanitaire n° 6 avec urinoir – Avenant n°1 au marché n°10.268 – Titulaire : Société Michel Planté Systèmes – Coût : 53 548,14 € HT,
- Aménagement d'une salle d'escrime et d'une salle de boxe – Station balnéaire – Boulevard de Verdun à Dieppe – Lot 1 : gros œuvre – revêtement de sol dur – faïences – Titulaire : entreprise BADIE – Prix global et forfaitaire : 88 824,34 € HT (tranche ferme : 44 747.62 € HT et une tranche conditionnelle : 44 076.72 € HT),
- Aménagement d'une salle d'escrime et d'une salle de boxe – Station balnéaire – Boulevard de Verdun à Dieppe – Lot 2 : menuiserie, serrurerie, plâtrerie – Titulaire : entreprise SYST'M – Prix global et forfaitaire : 70 887,10 € HT (tranche ferme : 30 905.80 € HT - tranche conditionnelle : 39 981.30 € HT)
- Aménagement d'une salle d'escrime et d'une salle de boxe – Station balnéaire – Boulevard de Verdun à Dieppe – Lot 3 : électricité – chauffage – ventilation mécanique contrôlée – Titulaire : Société Fécamoise d'Entreprises Electriques (SFEE) – Prix global et forfaitaire : 82 262 € HT (tranche ferme : 50 789 € HT – tranche conditionnelle : 31 473 € HT),
- Aménagement d'une salle d'escrime et d'une salle de boxe – Station balnéaire – Boulevard de Verdun à Dieppe – Lot 4 : Plomberie – sanitaire – Titulaire : entreprise Manneville – Prix global et forfaitaire: 22 772 € HT (tranche ferme : 11 092 € HT – tranche conditionnelle : 11 680 € HT),
- Aménagement d'une salle d'escrime et d'une salle de boxe – Station balnéaire – Boulevard de Verdun à Dieppe – Lot 5 : Peinture – Revêtements de sol – Titulaire : Entreprise Herbelin – Prix global et forfaitaire : 29 324,70 € HT (tranche ferme : 18 266.50 € HT – tranche conditionnelle : 11 058.20 € HT)
- Affaires au pénal – Année 2010 – Frais et honoraires d'avocat à Maître Garraud – Acte de violence sur un agent de surveillance de la voie publique dans l'exercice de ses fonctions,
- Hébergement du site Internet de la Ville de Dieppe – Titulaire : Société Novelys - Avenant n° 2 au contrat n° 09.067 pour une deuxième période de reconduction de douze mois à compter du 1^{er} novembre 2010 —Coût annuel : 400 € HT,
- Formation « recyclage SSIAP 1 » pour un agent de la Ville de Dieppe - Titulaire : Organisme IFESSU – Coût : 332,49 € TTC
- Contrat de maintenance du progiciel « Avenir » - Recensement militaire – Titulaire : Société Logitud Solutions – Durée : un an à compter du 1^{er} janvier 2011 avec possibilité de renouvellement par reconduction expresse à

la fin de chaque période annuelle pour une durée ne pouvant excéder 3 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2013 – Tarif forfaitaire pour l'année 2011 : 197 € HT,

→ Contrat de maintenance du progiciel « Siècle » - Gestion de l'état civil – Titulaire : Société Logitud Solutions – Durée : un an à compter du 1^{er} janvier 2011 avec possibilité de renouvellement par reconduction expresse à la fin de chaque période annuelle pour une durée ne pouvant excéder 3 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2013 – Tarif forfaitaire pour l'année 2011 : 3 252,46 € HT,

→ Occupation temporaire du domaine public du Syndicat Mixte du Port de Dieppe – Foire d'hiver 2010 sur le quai Henri IV et quai du Hâble du 30 novembre au 22 décembre 2010,

→ Action en justice – Demande en réparation de préjudice suite à l'édification de l'espace Dolto – Saisine du conseil d'Etat – Frais et honoraires d'avocats – Maître Pascale Rondel et la SCP Waquet-Farge,

→ Acquisition d'articles et de matériaux métalliques pour les besoins des services municipaux de la Ville de Dieppe – Résiliation du marché n° 10.191, dès notification sans ouverture de droit à indemnité par aucune des parties – Titulaire : entreprise Le Page et Caron,

→ Location de bouteilles d'acétylène et d'oxygène – Titulaire : Société Air Liquide - Durée : 5 ans à compter du 1^{er} août 2010, Coût : 682 € TTC,

→ Location de deux bouteilles d'oxygène – Titulaire : Société Air liquide – Durée : 5 ans à compter du 1^{er} décembre 2010 - Coût : 682 € TTC,

→ Rédaction en langue anglaise et traduction des publicités d'un guide touristique sur Dieppe intitulé « A Taste of Dieppe » 2011 – Titulaire : M. Peter Avis – Coût : 3 500 € TTC,

→ Animations de Noël – Installation d'une patinoire mobile sur le parvis de l'Hôtel de Ville à titre gratuit en partenariat avec la Société Vert Marine, pour la période du 15 décembre 2010 au 2 janvier 2011,

→ Location entretien de photocopieurs et télécopieur pour les services de la Ville de Dieppe – Titulaire : Société Toshiba Grand Ouest - Lot 1 : location et maintenance de 55 photocopieurs noir et blanc de 16 à 35 pages par minute pour les services municipaux et les établissements scolaires pour un montant annuel de 21 010 € HT et un coût de copie de 0,0038 € HT – Lot 2 : location et maintenance de 2 photocopieurs noir et blanc de 85 pages par minute pour le service reprographie pour un montant annuel de 7 428 € HT, un coût copie de 0,0035 € HT en noir et blanc et de 0.035 € HT en couleur – Lot 3 : location et maintenance d'un télécopieur pour un montant de location annuel de 94 € HT – Durée : 4 ans,

→ Réhabilitation partielle de l'aqueduc des eaux pluviales – Rue Toustain – Titulaire : Entreprise SADE – Coût : 146 580 € HT,

→ Chargement en usine, transport, traitement et valorisation des mâchefers de l'usine d'incinération des ordures ménagères de Dieppe – Titulaire : Société SNC Matériaux Baie de Seine - Avenant n° 2 au marché n° 08-308 portant sur la prolongation du contrat jusqu'au 30 juin 2011,

→ Référé précontractuel / Imprimerie ETC INN C/Ville de Dieppe – Marché public (Impression du journal de bord et de guides touristiques et municipaux) – Frais et honoraires d'avocat dans le cadre de la défense des intérêts de la Ville par Maître François Garraud.

☞ Le Conseil Municipal a pris acte de ce porter à connaissance.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

**Pour extrait conforme,
Par délégation du Maire,
Mme Corinne HELARY-PLANCHON
Directrice Générale Adjointe des services**

**Acte certifié exécutoire en application
de la loi du 2 mars 1982 modifiée**

Réception en Sous-Préfecture :

**Publication :
Notification :**

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire